N° 9
Février
2011

Le petit Journal de Sainte Marie

VIVRE MIEUX DE PORT-NOTRE-DAME AUX GRENETTES

EDITO

Comme vous le voyez notre Petit Journal change : format, papier… Pour un coût d'impression identique, nous allons passer de 3 éditions par an à 6, pour être plus réactif et proche de l'actualité du village.

Une très bonne nouvelle : le giratoire de la Croix de la Mine débutera en avril prochain, durée des travaux estimée à trois mois.

Nous espérons tous que les grandes marées de mars n'auront aucune conséquence. Je souhaite cependant rappeler quelques consignes pour tous ceux qui résident en zone sensible :

- ôtez tous objets volumineux et encombrants de votre jardin,
- stationnez vos véhicules dans vos garages ou hors des voies de circulation (parkings, cours des écoles…),
- fermez vos volets et portails avant que le vent monte, évitez les déplacements,
- rechargez vos téléphones portables, réunissez vêtements chauds, de pluie, bottes et lampe de poche.
- soyez attentif au voisinage, la solidarité a été exemplaire l'année dernière, sachons aussi l'anticiper.

Un véhicule de la mairie circulera dans le village et donnera toute information, si nécessaire, par porte-voix. La salle d'Antioche sera ouverte si besoin pour vous abriter. Je rappelle à toutes les personnes seules, malades ou âgées, de bien vouloir se faire connaître en mairie. Je remercie tous ceux qui ont déjà rempli le questionnaire de mise à disposition d'hébergement, de restauration et de matériel, de se tenir prêts si nécessaire. Des mesures préventives primordiales pour la sécurité de tous et nous savons compter sur la réactivité et le professionnalisme des Pompiers de Sainte Marie.

Je reste à votre écoute,

Gisèle VERGNON,
Maire de Sainte Marie de Ré

ACTUS

Un projet d'envergure pour notre zone littorale

Une réunion publique s'est tenue jeudi 17 février en salle d'Antioche pour l'étude du plan d'aménagement du littoral.

Présentée par Monsieur Loïc Maréchal du cabinet Phytolab, cette étude a débuté en mars 2010 après le passage de la tempête Xynthia et couvre l'ensemble de la côte présente sur Ste Marie. En perspective, la définition d'un schéma directeur d'ensemble qui déterminera les orientations principales pour garantir la préservation et la mise en valeur du site.

L'objectif est de travailler sur la relation commune et côte pour établir un lien plus visible entre le cœur du village et le bord de mer.

Proximité de la mer

La signalétique actuelle ne favorise pas ce lien ; les circuits piétons & cyclistes en direction de l'océan doivent devenir beaucoup plus lisibles. Ainsi, les panneaux indicateurs pourraient être plus attractifs en ne portant pas la seule mention « plage » mais en indiquant le nom dédié à chaque lieu de baignade. Il découle de cette étude deux propositions majeures :

- la réalisation de continuités piétonnes sur le chemin du littoral.
- le développement des liaisons transversales entre les pistes cyclables situées au nord de la commune et les quelques tracés existants en frange de la côte. Il faut là aussi renforcer la continuité du trajet vélo et le remettre en visibilité à partir de la piste principale. Une signalétique beaucoup plus présente avec des indications de distances traduira ainsi une proximité de la mer dès le centre du village.

Des aménagements paysagers

Ces améliorations peuvent intervenir avec des aménagements raisonnables sans intervention forte sur l'existant. Pour assurer la cohérence de ces projets d'aménagements, il sera nécessaire de réorganiser les lieux de stationnement correspondant aux différents accès de plages, en les intégrant davantage dans le paysage et sans les surdimensionner pour favoriser le stationnement des vélos. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite sera également prise en compte avec l'identification des accès possibles et la réservation de places de stationnement dédiées.

Enfin, pour compléter ces changements notoires, l'étude suggère une modification progressive du mobilier pour offrir plus d'uniformité.

Ces différentes étapes s'inscriront sur un planning pluriannuel avec une sélection de points prioritaires qui seront présentés en commission des sites. Le document de l'étude réalisée par le cabinet Phytolab est consultable en mairie et une synthèse sera prochainement disponible en version pdf sur le site de la mairie : www.mairie-sainte-marie-de-re.fr.

Sainte Marie de Ré

DOSSIER

Lisez, écoutez, apprenez, partagez...

La médiathèque fait partie du patrimoine et s'inscrit dans la vie quotidienne de notre village, mais connaissons nous bien toutes ses ressources ?

Entretien avec Sophie Scoazec, Directrice de la Médiathèque de Ste Marie

Quelle est la vocation de ce lieu culturel ?

La Médiathèque de la Pléiade a pour vocation d'offrir un service public de qualité. Cet espace de 400 m² sur deux niveaux est destiné aux Rétais curieux de connaître, d'apprendre et de se rencontrer autour du goût pour la lecture par les livres ou autres supports multimédia.

Quels sont les services proposés ?

- Une bibliothèque pour consultation sur place & livres à emprunter
- Un espace multimédia dédié à Internet et à la consultation des CD Rom
- Des cours d'informatique avec un animateur.

Ce sont 11 500 livres, 1 500 CD, 33 titres de revues et 200 CD Rom qui sont disponibles sur site ou empruntés. Les favoris sont essentiellement les romans très prisés mais aussi les magazines qui couvrent l'ensemble des aspects de la vie quotidienne ou sociétale : de la cuisine à la géographie en passant par la mode sans oublier la décoration ou le design !

Quel est le profil du lectorat ?

Essentiellement féminin, c'est un public qui va du plus jeune âge aux seniors sans oublier la tranche des ados. Nous avons de vrais « dévoreurs » qui peuvent lire jusqu'à cinq livres par semaine et ils ne sont pas si rares ! Nos services à la petite enfance « en éveil à la lecture et au monde » sont très demandés et sont suivis par les assistantes maternelles, la crèche et en famille de façon régulière. Du côté des ados,

certains d'entre eux peuvent rester jusqu'à cinq ou six heures par jour pour savourer leurs livres préférés. Le public masculin, en minorité, recherche plutôt les CD musicaux ou revues et livres d'histoire. Les seniors démontrent un véritable intérêt pour Internet soit en consultation soit au travers des séances de formation.

Comment sélectionnez-vous les livres ou autres supports ?

Il existe un cahier de suggestions à l'attention du public qui oriente nos choix, puis l'équipe de la médiathèque finalise les achats en respectant une ligne de cohérence avec le fonds existant.

Comment améliorer encore la fréquentation ?

Nous connaissons déjà une belle fréquentation avec 773 inscriptions à l'année et un très fort taux de rotation. Ce sont au total plus de 7 000 visiteurs par an avec une pointe de 1 000 visiteurs / mois en été. Notre effectif est de 5 personnes et il y a aujourd'hui peu de possibilité d'agrandissement. N'oublions pas qu'un taux de lecture important entraîne la nécessité de nouvelles acquisitions pour répondre à la demande, ce qui signifie des rayonnages supplémentaires qui occupent vite les surfaces disponibles.

Aujourd'hui, 80% des inscrits sont des résidents permanents ou secondaires du canton sud de l'île et nous aimerions attirer davantage les habitants, scolaires ou seniors du canton nord. Toute l'équipe de la médiathèque est à l'écoute et au service des adhérents ou visiteurs, ce qui fait notre différence par rapport aux structures des grandes villes. L'ambiance est plus conviviale. C'est un lieu vivant de rencontres et considéré comme calme et personnalisé. Enfin, la proximité du parking est très appréciée.

Avez-vous une anecdote singulière ?

Le Salon du Livre, qui se tient chaque été dans l'île, draine de nombreux visiteurs qui viennent ensuite chercher à la médiathèque le prêt d'un livre en mélangeant parfois titre, auteur ou éditeur. C'est là que nous intervenons avec plaisir pour les guider et remettre les informations dans l'ordre afin de satisfaire les lecteurs.

Et la vie au quotidien ?

Cet espace culturel est un véritable miroir de la société. C'est un lieu intergénérationnel, où esprit critique et éveil à la vie en société cohabitent. Le respect de l'autre est essentiel. Ainsi, les téléphones portables doivent être utilisés exclusivement dans les espaces extérieurs et il en est de même pour la nourriture.

Quels sont les projets 2011 ?

Un rendez-vous important avec le Festival des littératures européennes, où La Médiathèque de La Pléiade représentera avec ses lecteurs participants la commune de Sainte Marie de Ré pour la remise des prix qui se tiendra à Cognac au mois de novembre.

De quoi s'agit-il ?

Nous sommes dans l'année des Ecrivains Espagnols. Six livres d'auteurs espagnols seront lus puis évalués par un groupe de lecteurs volontaires qui désigneront leur lauréat. Une première réunion se tiendra en mai pour lancer ce projet qui doit vivre dans un bel enthousiasme. Faites le savoir autour de vous ou devenez juré en intégrant ce groupe de lecteurs privilégiés. Au final, toutes les bibliothèques participantes se rendront à Cognac et remettront leur choix au Jury, lequel attribuera ce prix très prisé en présence des six auteurs en lice.

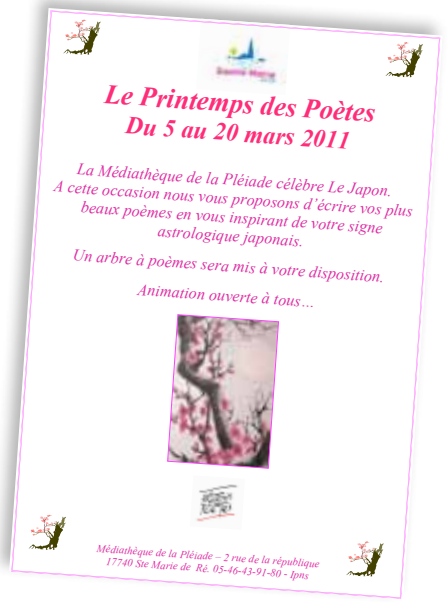
Le Printemps des Poètes
Du 5 au 20 mars 2011
La Médiathèque de la Pléiade célèbre Le Japon.
A cette occasion nous vous proposons d'écrire vos plus beaux poèmes en vous inspirant de votre signe astrologique japonais.
Un arbre à poèmes sera mis à votre disposition.
Animation ouverte à tous...
Médiathèque de la Pléiade – 2 rue de la république
17740 Ste Marie de Ré. 05-46-43-91-80 - Ipns

Autre sujet pour 2011 ?

Compte tenu des demandes et du succès précédent, notre thème du Printemps des Poètes en mars sera celui du Japon avec des expositions et animations. Sans oublier tout au long de l'année les conférences, les expositions et l'heure du conte pour les plus jeunes.

Le mot de la fin...

L'existence de la médiathèque est une chance pour les résidents ou visiteurs de l'Ile de Ré. Elle a un vrai rôle social et c'est un lieu de dialogues pour tous et d'éveil pour les plus jeunes. Porte drapeau de la lecture publique, elle fait rayonner la culture au bénéfice de tous !

médiathèque de la Pléiade et espace multimédia

horaires d'ouverture
hors période estivale

jour	matin	après-midi
mardi	FERMÉ AU PUBLIC	14h-18h
mercredi	10h-12h	14h-18h
jeudi	FERMÉ AU PUBLIC	
vendredi	10h-12h	16h30-18h30
samedi	10h-13h	14h-16h

2 rue de la République
17740 SAINTE MARIE DE RÉ
www. mediatheque-saintemariedere.fr

- ***Médiathèque :*** 05 46 43 91 80
  mediatheque-saintemariedere@wanadoo.fr
- ***Espace multimédia :*** 05 46 43 91 89
  mediatheque-saintemariedere-em@wanadoo.fr

tarifs 2011

tarifs	commune	hors commune
Enfants jusqu'à 17 ans	2 € /enfant	4 € /enfant
Adultes (à partir de 18 ans)	15 € /personne	20 € /personne
Chômeurs, étudiants	5 € /personne	5 € /personne
Vacanciers	10 € /famille /1 mois	
Cours d'informatique en individuel	10 € /personne (6 cours)	
Cours d'informatique en groupe (3 personnes minimum)	25 € /personne (15 cours)	
Prestations spécifiques	Connexion Internet = 0,50 €/heure Impression couleur = 0,50 €/page Impression noir et blanc = 0,30 €/page	

Dépliant également disponible en mairie et à l'office de tourisme de Sainte Marie.

iNFOS

Du POS au PLU

Le POS de Ste Marie a vécu, place au PLU. Le PLU ou Plan Local d'Urbanisme a été institué en 2000 par la loi de solidarité et renouvellement urbains dite SRU. Les principales différences entre POS et PLU interviennent sur le fond et la forme. Sur le fond, le PLU intègre la notion de développement durable avec l'obligation de définir un PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, en cours de réalisation sur notre commune, qui doit servir de base pour l'élaboration des documents d'urbanisme. Le PLU doit prendre en compte l'environnement, les déplacements, les programmes locaux d'habitat et rester cohérent avec les axes définis dans le cadre du

SCOT. Sur la forme, le PLU offre une concertation avec la population dès la phase d'élaboration et une simplification de la procédure dans la consultation des personnes publiques associées.
Pour Ste Marie, un groupe de travail va être constitué (Elus de la commune, représentants institutionnels et cabinet d'études) pour suivre un planning d'une soixantaine de réunions sur deux années. Première date en avril 2011 pour amorcer l'étude du passage de POS en PLU.

Occupation du domaine public

Nous rappelons aux artisans et particuliers que toute occupation du domaine public nécessite une demande d'autorisation auprès de la Mairie.
A compter du 1er mars 2011, suite au vote du Conseil Municipal, une redevance sera perçue par la commune comme suit :

- dépôt de matériels (compresseur, bétonnière…), de matériaux (sable, tuiles, ciment…) : 1,35 € / m² et par jour
- pose d'échafaudage pour ravalement de façade (roulant ou fixe) : 0,62 € / mètre linéaire et par jour.

Le règlement se fera en mairie lors du dépôt de la demande d'autorisation.

Permis de construire mode d'emploi

Pour gagner du temps dans l'instruction de vos permis de construire ou permis modificatifs, un conseil à relayer auprès de votre architecte ou maître d'œuvre : pensez à déposer un avant projet en mairie pour anticiper les points qui pourraient être litigieux, avec l'aide du service urbanisme de la mairie. Une précaution simple qui vous évitera, en cas d'arrêté refusant votre permis, un report de 2 à 4 mois sur l'instruction de votre dossier par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Plus d'informations auprès du service urbanisme ou de Martine Recher, adjointe en charge de ce sujet.

Un parfum plus doux

Le Syndicat des Eaux de Charente Maritime va enfin apporter une solution aux désagréments de la station d'épuration de notre commune. Avant l'été, il va procéder au remplacement de la bâche couvrante de l'un des bassins de décantation. Cette intervention a pour objectif principal d'éliminer les odeurs nauséabondes que les riverains et sportifs du secteur n'apprécient guère lors des vents d'ouest. Une bonne nouvelle pour tous.

Une rentrée scolaire plus sereine

D'ici quelques mois, ce sera la prochaine rentrée des classes. Pour éviter les remous de septembre dernier et les négociations engagées avec l'Inspecteur d'académie, il est nécessaire de prévoir les effectifs de nos écoles maternelle et élémentaire. Nous invitons donc tous les Maritais qui ont un enfant en âge d'entrée en maternelle (né en 2008) ou toutes les personnes qui envisagent de s'installer à Sainte Marie, à passer en mairie dès maintenant, afin d'inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée scolaire 2011/2012. Une démarche simple avec le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de vaccinations de l'enfant. La Mairie pourra ainsi produire fin mars un effectif prévisionnel auprès de l'inspection académique.

Un village propre et fleuri

Chacun d'entre nous se doit de contribuer à la qualité environnementale de notre commune :

- entretien des pas de portes,
- débroussaillage des friches urbaines et péri-urbaines,
- élagage des arbres au droit des propriétés,
- retrait des lierres sur les murs en pierre.

Traditionnellement, en milieu rural, les résidents prennent soin de nettoyer devant leur maison et de fleurir les abords, contribuant ainsi à l'image de charme et d'authenticité que nous apprécions.
A quelques jours du printemps, participons tous à l'embellissement de Sainte Marie !

ASSOC.

Trail des vignes : dépaysement garanti

Nul besoin de s'expatrier dans le désert pour connaître les joies de la course dans le sable et les dunes ! Organisé par l'Union Athlétique Rétaise, le trail des vignes édition 2011 réunit tous les ingrédients pour épicer l'originalité de son parcours en alternant des passages sur la plage, dans les bois, en front de mer, au cœur des vignes...

Départ & arrivée à Ste Marie

Deux tracés en boucle à découvrir, 18 ou 32 km, au départ de la place d'Antioche dimanche 27 mars, avec un circuit qui passera aussi sur les communes du Bois Plage, Rivedoux et La Flotte. Des paysages variés et un public attendu très nombreux pour encourager les participants. Les organisateurs annoncent même une surprise musicale au niveau du 20e kilomètre ; un plein d'énergie pour relancer les troupes sur les douze derniers kilomètres.
Les supporters de la course ne sont pas oubliés et pourront profiter de la buvette et déguster les produits du terroir tout en participant à une tombola dotée de lots très attractifs. Les récompenses de la course seront remises salle d'Antioche entre 13h et 14h.

Renseignements : Stéphane Poully, Président de l'Union Athlétique Rétaise, au 05 46 41 00 86. Clotûre des inscriptions le 20 mars. Déjà 200 inscrits début mars, combien serez-vous à franchir la ligne de départ ? Rendez-vous le 27 mars à 8h !

Un logo tout de mosaïque vêtu

Coup de chapeau et remerciements des Elus à l'ensemble des adhérents de l'association « Loisirs Créatifs Maritais » qui viennent de réaliser en mosaïque le logo qui symbolise l'identité du village de Ste Marie. D'un diamètre de 60 cm, il aura fière allure en Mairie.

Un p'tit coup d'jeune

... et une cure d'embellissement tous azimuts ont pendant quelques semaines bouleversés les horaires du Vestiaire.

Local sens dessus dessous, peinture, transformations des lieux pour un Vestiaire plus sympa avec plus de confort et de convivialité pour les adhérents et les bénévoles.
A partir du 2 mars ouverture tous les mercredis entre 14h30 et 18h, avec comme d'habitude thé et petits gâteaux.
Fermeture le dernier mercredi de chaque mois.
Adhésion 3 € pour toute une année « au prix Vestiaire » dans des locaux plus « fun ».

Le Vestiaire

Rétro Carnaval

Monsieur Carnaval n'en menait pas large après le discours de Monsieur Loyal... Pour la plus grande joie des petits maritais, Monsieur Carnaval s'est envolé en fumée, sous la surveillance des pompiers, pour respecter la tradition du Carnaval. Un défilé s'est alors doucement étiré au rythme de la Fanfare, depuis le parking de l'école en direction de la place d'Antioche, lampions au vent et sur des chemins lumineux bordés de photophores installés par les résidents. Un moment familial et festif, organisé par l'Association des Parents d'Elèves « Les enfants d'à bords », qui s'est poursuivi par un bal costumé.

Nettoyage des plages

Surfrider Foundation Europe est une association de protection du littoral et organise chaque année au printemps une opération de nettoyage des plages. En coopération avec la Mairie de Ste Marie, cette action aura lieu le samedi 26 mars, en deux temps, le matin et l'après midi. Les lieux de rendez-vous vous seront communiqués prochainement par affichage dans le village et information dans les medias locaux.
Pour plus d'informations et inscriptions : www.surfrider.eu

Porte drapeau inter-générations

La société de la Légion d'honneur, comité de La Rochelle-Ré, recherche plusieurs jeunes gens investis dans la vie de la commune, bénévoles auprès des jeunes, des personnes âgées ou oeuvrant au profit d'une cause humanitaire. Le projet est d'associer à tour de rôle ces jeunes pour soulager le porte drapeau actuel présent sur toutes les manifestations patriotiques dans le village. Le temps d'une cérémonie, le drapeau serait alors transmis d'une génération à une autre, symbole d'un intérêt réciproque. Si vous êtes intéressés par cette initiative, merci de bien vouloir prendre contact avec Gilles Léonard en mairie.

INFOS PRATIQUES

Chenilles processionnaires

Présentes en grand nombre à cette période de l'année, il est nécessaire de lutter contre les chenilles processionnaires. La commune de Ste Marie de Ré a maintenu un traitement par épandage aérien, réalisé en septembre dernier sur environ 30 hectares en dehors des zones urbaines, et a fait l'acquisition d'écopièges actuellement en distribution à la mairie pour les résidents ayant passé commande du produit. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez prendre contact avec la FDGDON 17, organisme en charge de la lutte contre les organismes nuisibles, au 05 46 68 60 47.

AGENDA

Du 7 au 21 mars
Le Printemps des Poètes à la médiathèque

19 mars
- Nuit de la Chouette avec la LPO Salle des Tamarins
- Spectacle « Fantaisie à 2 voix » 11h à la médiathèque

20 mars
Élections cantonales

24 mars
Cinéma à Antioche à 15h « Les aventures de M. Hulot »

26 mars
Nettoyage des plages avec Surfrider Foundation Europe

27 mars
- Trail des vignes
- Élections cantonales

23 avril
Troc aux plantes et chasse aux œufs de Pâques à Montamer

PRENEZ LA PAROLE ! Vos avis, remarques et propositions sont essentiels pour nous. Contactez-nous par courrier, téléphone, mail.

Mairie de Sainte-Marie de Ré • 32, rue de la République • 17740 Sainte-Marie de Ré
Tél. 05 46 30 21 24 • E-mail : gv.mairie@orange.fr

Le Petit Journal de Sainte Marie est téléchargeable sur le site de la mairie : **www.mairie-sainte-marie-de-re.fr**

Directrice de la publication : Gisèle Vergnon • **Comité de rédaction :** Gisèle Vergnon, Isabelle Ronté, Pascale Herbreteau, Jean-Charles Lievens, Philippe Gouble & Patrick Oscar • **Conseil et coordination :** Pascale Herbreteau • **Photos :** Mairie de Ste Marie de Ré, Office de Tourisme de Ste Marie de Ré, Médiathèque de Ste Marie de Ré, Le Vestiaire, E. Legas, M. Rinaldi. • **Réalisation et impression :** iro 05 46 30 29 29 - PEFC/10-31-1371 • **Dépôt Légal n°1116**

Station Verte

Sainte Marie de Ré